

40 km. » Bertrand Ringot, maire PS de Gravelines et président du Syndicat de l'eau du Dunkerquois (SED) rappelle d'emblée les fondamentaux. La ressource en eau sur ce territoire est limitée et c'est dans la nappe phréatique de Houlle-Mouille que l'or bleu est ici puisé par Suez. « Une situation qui nous a incités à développer une culture de la sobriété chez nos concitoyens. » La volonté était là. La loi Brottes allait offrir un cadre législatif en autorisant à titre expérimental la mise en place d'une tarification sociale de l'eau. Après deux ans d'études, le SED se lance en octobre 2012...

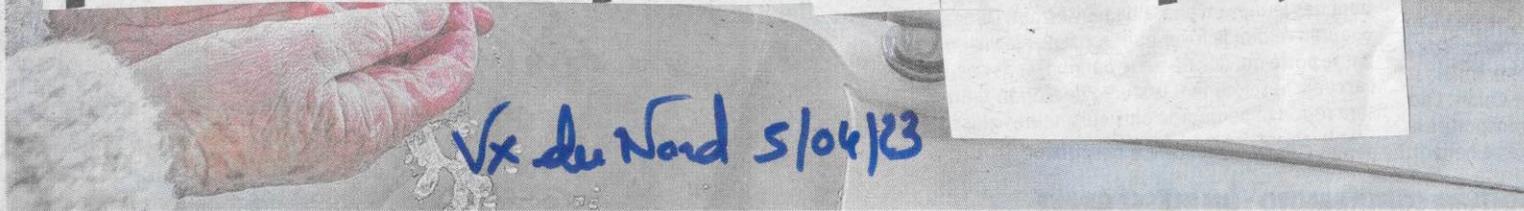
Le dispositif

Sont aujourd'hui concernées 18 communes de la communauté urbaine de Dunkerque, 6 de la communauté de communes des Hauts-de-Flandre et 6 de la communauté de communes du Pays de Lumbres, soit 91 000 foyers. Le principe est simple : plus vous consommez d'eau, plus vous payez. Le SED a mis en place trois tranches de consommation. La première, dite « essentielle », va jusqu'à 80 m³ consommés par an et par foyer (en partant sur 20 m³/an/habitant). L'eau y est actuellement payée 1,28 € le m³. Cette tranche concerne aujourd'hui 48 % des foyers.

« La tranche « confort », 3 % des foyers, c'est là qu'on va retrouver les propriétaires de piscines, jacuzzis, de grands jardins.

À noter que le SED a introduit, uniquement pour cette première tranche, une tarification sociale pour 8 600 foyers bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS), lesquels ne paient leur eau que 0,49 € le m³. La deuxième tranche, dite « utile », est celle des foyers consommant entre 80 et 200 m³ par an, soit 49 % des foyers. L'eau est ici payée

Tarif progressif de l'eau : pourquoi le Dunkerquois pourrait inspirer tout le pays



Dans le Dunkerquois, où l'eau de mer est à deux pas, l'eau potable doit être cherchée à une quarantaine de kilomètres. PHOTOS JOHAN BEN AZZOUZ

2,30 €/m³. La troisième et dernière tranche, baptisée « confort », concerne les gros consommateurs, à plus de 200 m³/an. « Ils pèsent 3 % des foyers. C'est là qu'on va retrouver plutôt les propriétaires de piscines, jacuzzis, de grands jardins », relève Bertrand Ringot. Une tranche qui paie 3,10 € son m³ et finance le dispositif.

De vrais résultats

En dix ans, le dispositif, dont le coût de gestion est évalué à 1 centime par m³, a porté ses fruits : « La consommation moyenne est passée de 81 à 67 m³ par foyer », se réjouit le maire de Gravelines, soit 10 % d'économie sur la ressource. « On aura du mal à aller plus bas ». D'autant que moins de 7 % de l'eau puisée se perd dans les fuites. Le premier objectif, celui de la préservation de l'eau, est atteint. « Mais par ailleurs, 80 % des usagers ont vu leur facture baisser ou se stabiliser. L'effet est aussi sur le porte-monnaie ! »

Mais avec des freins

On en identifie deux principaux : le premier est lié à l'habitat collectif. Si une très large majorité des

« 80 % des usagers ont vu leur facture baisser ou se stabiliser. L'effet est aussi sur le porte-monnaie ! »

BERTRAND RINGOT, MAIRE



logements sociaux est équipée de compteurs individuels, il reste des immeubles avec un compteur global (15 % des foyers), donc sans possibilité de savoir qui consomme quoi. « Mais les bailleurs privés sont poussés à l'individualisation des compteurs », répond Bertrand Ringot. Second frein, les familles nombreuses : « On ne dispose pas de la composition des foyers, ce qui ne nous permet pas de moduler le tarif en fonction du nombre de personnes. Un foyer de 5, 6, 7 personnes consomme forcément plus

et peut se sentir lésé. On les estime entre 5 et 15 000 sur le territoire. Nous avons lancé un chèque de compensation de 12 €/an et par personne mais on y a renoncé car il était inutilisé. La solution est de conventionner avec les organismes sociaux. Nous l'avons fait avec la CPAM, pas encore avec la CAF. On espère que le Plan sobriété le permettra. »

Un modèle aisément transposable ?

Dans une mission flash parlementaire en février 2022, les députés rapporteurs verraient bien l'expérimentation dunkerquoise déclinée partout en France. Mention spéciale du jury du Comité national de l'eau, cette dernière devrait faire des émules.

Dans la région, la métropole lilloise et les agglomérations de Valenciennes et Douai se sont lancées dans des tarifications sociales (où les ménages modestes paient moins cher que les autres), mais l'économie d'eau à proprement parler n'est pas ici le premier objectif.

« Notre façon de faire est transposable, à condition de bien connaître le territoire, ses spécificités liées à l'habitat, à la population », estime

le président du SED.

Une quarantaine de collectivités avaient sauté le pas en France en 2020. Avec le Plan sobriété présidentiel, c'est tout le pays qui doit maintenant se lancer. Et Dunkerque d'être observé de près.

Toujours et encore communiquer...

« Une tarification progressive ? Ah je ne savais pas... » Sondés en mode micro-trottoir, plusieurs habitants concernés par l'expérimentation dunkerquoise ignoraient son existence, jusqu'à l'apprendre, comme Philippe « en voyant un reportage à la télé ».

Le Syndicat de l'eau du Dunkerquois en a bien conscience, lui qui multiplie les actions pour communiquer et sensibiliser la population à la sobriété de l'eau. « Nous déployons d'ici à la fin d'année une appli de télé-relevé qui permettra à chacun de connaître sa conso en direct, nous distribuons des économiseurs d'eau, nous faisons goûter l'eau du robinet dans les écoles... »

Dans la bataille de l'eau qui s'annonce, on a ici incontestablement pris un coup d'avance. ■

Lire aussi en 36 - 37